

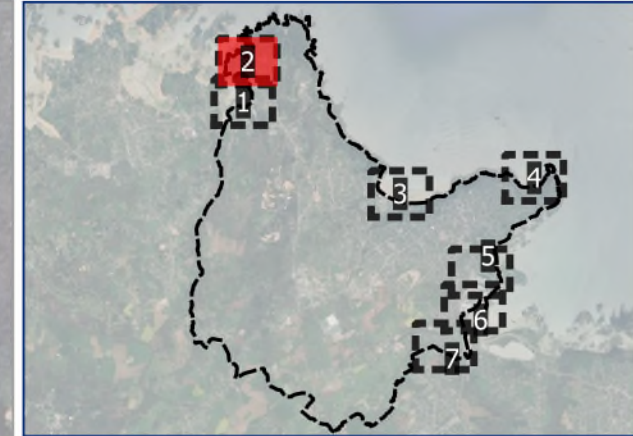
### Zonage réglementaire

- Bleu
- Bleu (secteurs uniquement soumis à l'aléa à échéance 100 ans)
- Rouge
- Bande de chocs mécaniques des vagues/projections
- Secteurs soumis aux franchissements par paquets de mer
- Profils et cotes de référence (mIGN69) (cotes calculées pour les secteurs soumis à l'aléa fluvial)
- Zones portuaires

### Version du 13/8/2024

- fusion des zones orange et rouge, lissage des ilots <math>< 150\text{m}^2</math>
- ajout des zones portuaires
- ajustement de la bande de chocs mécaniques des vagues/projections





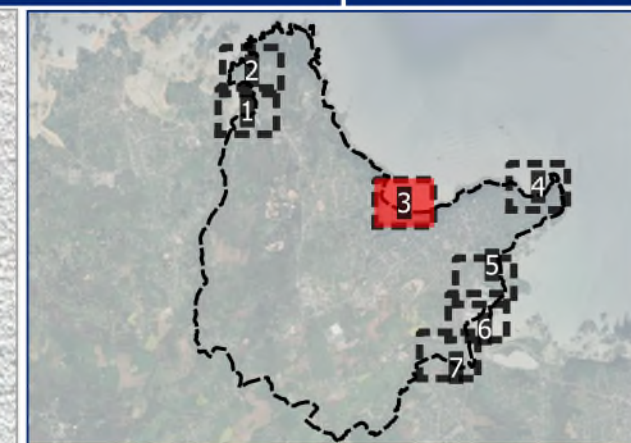
### Zonage réglementaire

- Bleu
- Bleu (secteurs uniquement soumis à l'aléa à échéance 100 ans)
- Rouge
- Bande de chocs mécaniques des vagues/projections
- Secteurs soumis aux franchissements par paquets de mer
- Profils et cotes de référence (mIGN69) (cotes calculées pour les secteurs soumis à l'aléa fluvial)
- Zones portuaires

**Version du 13/8/2024**

- fusion des zones orange et rouge, lissage des ilots < 150m<sup>2</sup>
- ajout des zones portuaires
- ajustement de la bande de chocs mécaniques des vagues/projections





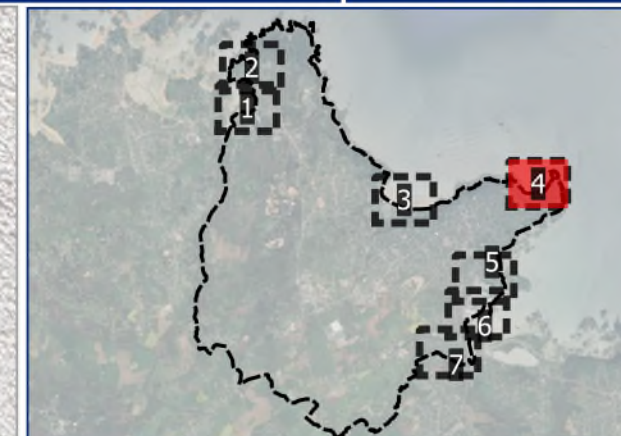
### Zonage réglementaire

- Bleu
- Bleu (secteurs uniquement soumis à l'aléa à échéance 100 ans)
- Rouge
- Bande de chocs mécaniques des vagues/projections
- Secteurs soumis aux franchissements par paquets de mer
- Profils et cotes de référence (mIGN69) (cotes calculées pour les secteurs soumis à l'aléa fluvial)
- Zones portuaires

**Version du 13/8/2024**

- fusion des zones orange et rouge, lissage des ilots <math>< 150\text{m}^2</math>
- ajout des zones portuaires
- ajustement de la bande de chocs mécaniques des vagues/projections





POINTE DU CHÂTEAU

PLAGE DE TRESTRIGNEL

### Zonage réglementaire

- Bleu
- Bleu (secteurs uniquement soumis à l'aléa à échéance 100 ans)
- Rouge
- Bande de chocs mécaniques des vagues/projections
- Secteurs soumis aux franchissements par paquets de mer
- Profils et cotes de référence (mIGN69) (cotes calculées pour les secteurs soumis à l'aléa fluvial)
- Zones portuaires

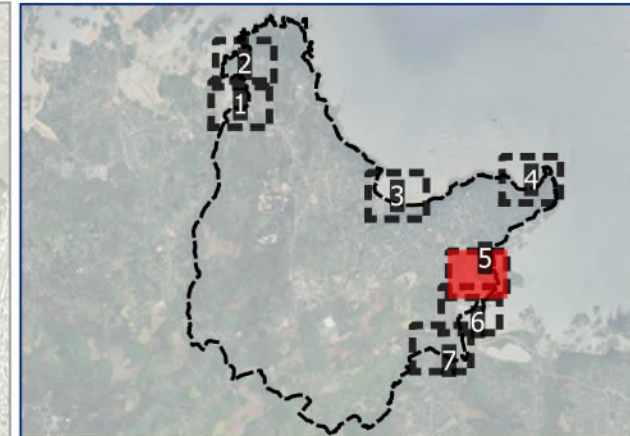
**Version du 13/8/2024**

**- fusion des zones orange et rouge, lissage des ilots < 150m<sup>2</sup>**

**- ajout des zones portuaires**

**- ajustement de la bande de chocs mécaniques des vagues/projections**





### Zonage réglementaire

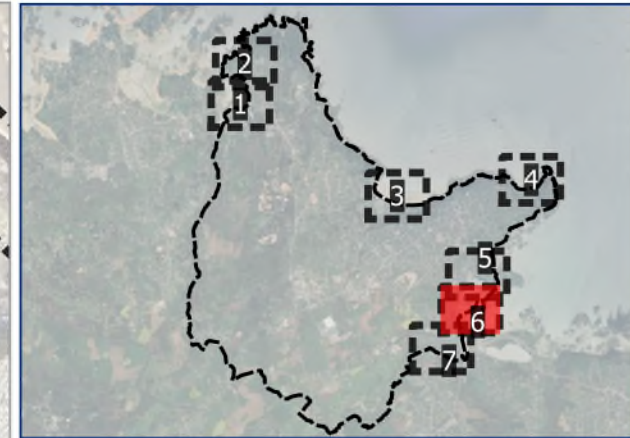
- Bleu
- Bleu (secteurs uniquement soumis à l'aléa à échéance 100 ans)
- Rouge
- Bande de chocs mécaniques des vagues/projections
- Secteurs soumis aux franchissements par paquets de mer
- Profils et cotes de référence (mIGN69) (cotes calculées pour les secteurs soumis à l'aléa fluvial)
- Zones portuaires

**Version du 13/8/2024**

- fusion des zones orange et rouge, lissage des ilots < 150m<sup>2</sup>
- ajout des zones portuaires
- ajustement de la bande de chocs mécaniques des vagues/projections

LE LINKIN





### Zonage réglementaire

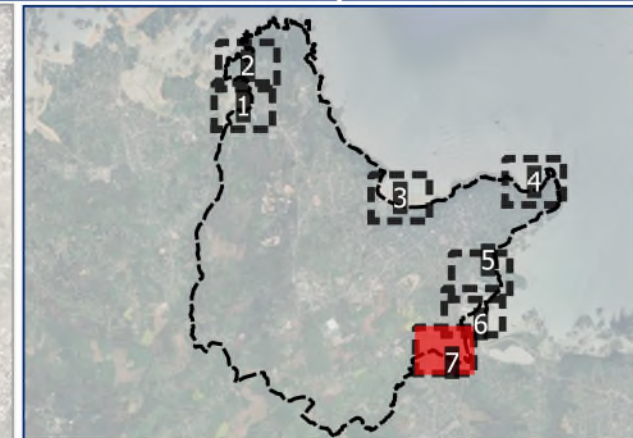
- Bleu
- Bleu (secteurs uniquement soumis à l'aléa à échéance 100 ans)
- Rouge
- Bande de chocs mécaniques des vagues/projections
- Secteurs soumis aux franchissements par paquets de mer
- Profils et cotes de référence (mIGN69) (cotes calculées pour les secteurs soumis à l'aléa fluvial)
- Zones portuaires

**Version du 13/8/2024**

- fusion des zones orange et rouge, lissage des ilots < 150m<sup>2</sup>
- ajout des zones portuaires
- ajustement de la bande de chocs mécaniques des vagues/projections

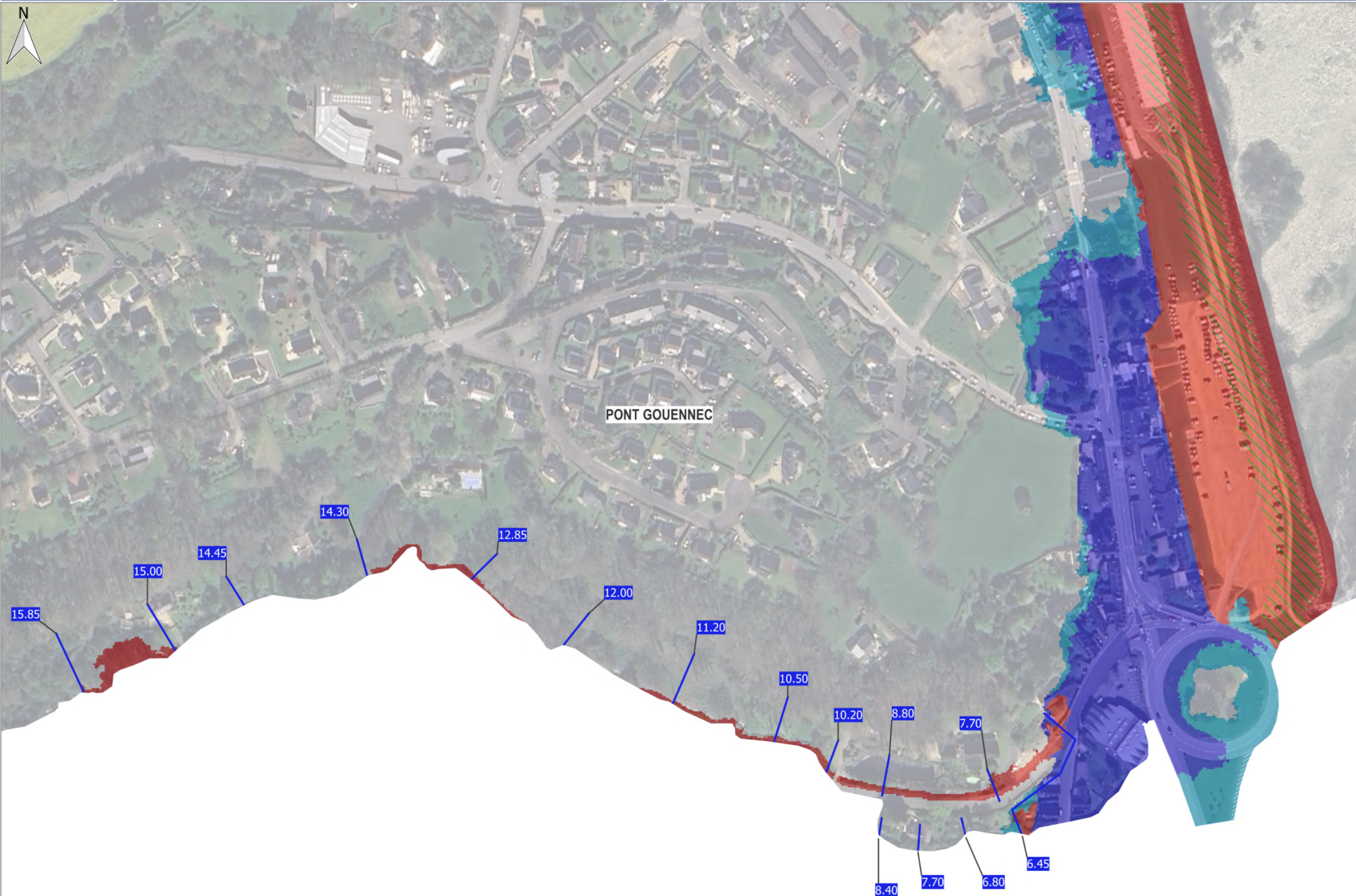
LE PORT





### Zonage réglementaire

- Bleu
- Bleu (secteurs uniquement soumis à l'aléa à échéance 100 ans)
- Rouge
- Bande de chocs mécaniques des vagues/projections
- Secteurs soumis aux franchissements par paquets de mer
- Profils et cotes de référence (mIGN69) (cotes calculées pour les secteurs soumis à l'aléa fluvial)
- Zones portuaires



**Version du 13/8/2024**

- fusion des zones orange et rouge, lissage des ilots <math>< 150\text{m}^2</math>
- ajout des zones portuaires
- ajustement de la bande de chocs mécaniques des vagues/projections